

à remplacer les aliments nuisibles qui appètent les malades, il faudrait d'abord respecter leurs goûts, quelque bizarres qu'ils paraissent, et les satisfaire, à moins qu'ils ne portent sur des substances évidemment nuisibles. On commencera toujours par régulariser les repas, par supprimer les fruits, la salade, les crudités; on devra du reste en cela consulter les fonctions digestives et ne proscrire tout-à-fait que les aliments mal digérés.

Quelle que soit l'aversion que l'exercice inspire aux chlorotiques, on devra insister sur son emploi en le proportionnant toujours à l'état des forces. Si la faiblesse musculaire était trop grande pour que la malade puisse se livrer à la marche, on devrait avoir recours aux exercices mixtes ou passifs. Les promenades en voiture, ou encore mieux à cheval, surtout à la manière des hommes, et faites dans des lieux ouverts et élevés, où l'air est pur, sont des exercices convenables, principalement si l'on peut joindre les charmes de la conversation aux douces distractions que donne la diversité des sites et des paysages. Les promenades sur l'eau qui impriment une modification heureuse à tous les organes, la danse qui réunit à tous les avantages de l'exercice celui de plaire aux jeunes personnes et de produire une stimulation favorable par la présence des individus d'un autre sexe, la musique qui produit une excitation salutaire chez les personnes lymphatiques, enfin les bains de mer,

et l'exercice de la natation dans l'eau de rivière, sont autant de moyens hygiéniques qu'il sera bon de conseiller surtout aux femmes nerveuses, tristes, mélancoliques et d'une grande sensibilité morale. On ne saurait trop recommander les voyages aux personnes chez qui la maladie est entretenue par des chagrins cuisans ou une affection morale quelconque; l'usage des eaux minérales prises à la source, offre sous ce rapport des ressources inappréciables, non seulement par l'action médicamenteuse des eaux elles-mêmes, mais encore parce que les malades y trouvent tous les agréments d'une société nombreuse et brillante et des distractions sans cesse renouvelées. Les eaux qui ont été plus spécialement recommandées, sont celles de Spa, de Plombières, de Vichy, de Pyrmont.

L'usage des corsets trop étroits sera interdit, le sommeil ne devra être prolongé que pendant huit ou neuf heures, et l'on aura soin que le lit de la malade ne soit ni trop chaud ni trop mou, parce que les lits de ce genre augmentent souvent la faiblesse et la constipation, aux femmes très impressionables, surtout à celles dont l'état chlorotique s'est développé et se trouve entretenu sous l'influence d'un amour contrarié; on interdira les boissons excitantes, l'usage du vin, et des aliments trop nutritifs, les émotions vives, les fréquentations des bals et des spectacles, la lecture des romans trop passionnés, la vue des peintures lascives, enfin on éloignera autant que pos-

sible toutes les circonstances capables d'émouvoir la sensibilité et d'exciter trop vivement les passions. C'est surtout dans ce cas qu'on devra insister sur les boissons tempérantes, les bains tièdes, et surtout sur une distraction qui doit être de tous les instants.

Le traitement pharmaceutique de la chlorose, accompagnée ou non de troubles dans le flux menstruel, consiste à rétablir le ton de tous les systèmes à l'aide d'une médication tonique et excitante. De tous les agents thérapeutiques, le fer est celui qui, par son efficacité constante, doit être placé en première ligne. Ce métal, regardé avec raison comme un spécifique de la chlorose, a été administré seul ou associé à une foule d'autres substances, telles que les extraits de chicorée, de persil, d'absinthe, de gentiane, de chardon béni, de quinquina, de rhubarbe, etc. On l'a prescrit également en l'unissant à des substances emménagogues, comme le safran et l'aloës, etc., ou avec la canelle, la conserve de rose, l'anis, le tartrate de potasse, le jus de citron, le chocolat, le vin blanc, (vin chalybé). Enfin il a été ordonné sous toutes les formes, à l'état métallique très divisé, à l'état d'oxyde (éthiops martial), à l'état de sel, sulfate de fer (couperose verte), tartrate de potasse et de fer (boule de Nancy), sous-carbonate de fer (safran de mars apéritif), qui est préféré aujourd'hui, soit incorporé dans un sirop, dans un électuaire, soit administré sous la forme de pilules, de pastilles, de

poudres, etc, depuis la dose de six à huit grains jusqu'à un demi gros ou un gros, deux ou trois fois par jour (1).

Le docteur *Blaud* de Beaucaire, pensant que le sous-carbonate de fer ne jouissait de toutes ses propriétés curatives que lorsqu'il était modifié de manière à ne pouvoir être repoussé par les voies absorbantes et surtout quand il était administré à dose suffisante, a proposé la formule suivante comme remplissant mieux ces deux conditions essentielles. Pr. sulfate de fer, et sous-carbonate de potasse, de chaque une demi-once; réduisez séparément ces deux substances en poudre très fine, puis mêlez peu à peu très-exactement; ajoutez mucilage de gomme adragant, quantité suffisante; pilez fortement et faites une masse que vous divisez en quarante-huit bols. « Il résulte de ce mélange une décomposition réciproque des deux sels. Le sous-carbonate de fer ainsi formé, étant dans un état de division extrême, devient plus facilement absorbable, en même temps qu'il acquiert par sa composition chimique une plus grande activité. Le sulfate de potasse qui s'y trouve aussi, favorise doublement son absorption, en déterminant sa marche sur la muqueuse du canal digestif

(1) Les médecins anglais, surtout le docteur *B. Hutchinson*, ont retiré de grands avantages du sous-carbonate de fer porté à la dose d'un gros à trois gros par jour en trois fois. (Journal d'Edimbourg. T. 18. P. 321, et 411).

par la contraction qu'il produit dans ce tube, et en excitant les absorbans lymphatiques qui viennent s'y ouvrir » (1).

M. *Blaud* fait prendre les trois premiers jours une pilule le matin à jeun, et une le soir en se couchant. Les 4^e, 5^e et 6^e jours, il augmente d'une pilule après midi; les 7^e, 8^e et 9^e jours, deux pilules le matin et deux le soir; les 10^e, 11^e et 12^e jours, deux de plus dans l'après-midi; les 13^e, 14^e et 15 jours, trois pilules le matin et trois le soir; le 16^e jour et les suivants, quatre pilules trois fois par jour. Il continue cette dose autant de temps qu'il en a fallu pour dissiper les symptômes de la maladie, et revient ensuite par gradation aux doses primitives.

A peine, dit M. *Blaud*, le médicament est-il introduit dans l'économie, quelles que soient la durée et l'intensité de la maladie, un mieux sensible se manifeste; il apparaît quelquefois le deuxième jour, le premier jour même du traitement, après des années de souffrances, et, chose remarquable, sans le secours d'aucun auxiliaire. On n'a plus qu'à noter une amélioration progressive, ordinairement rapide, dont rien ne suspend le cours, même chez les individus atteints de cardialgie, de diarrhée, etc., symptômes qui sembleraient contraindre tout médicament tonique. D'abord une légère teinte rosée se

(1) Mém. sur les malad. chlorotiques. Revue méd. T. I, p. 337. 1832.

répand sur le système cutané, principalement à la face, et les yeux reprennent l'éclat qu'ils avaient perdu. En même temps, ou peu après, les symptômes de réactions nerveuses, cette gastralgie que rien ne peut calmer, cette insomnie, des bourdonnements, cette céphalalgie, qui se montrent rebelles à tous les moyens, diminuent d'une manière sensible et ne tardent pas à se dissiper. La respiration devient aussi plus libre, le pouls moins fréquent, les palpitations moins intenses et plus rares, l'infiltration des membres se dissipe, les forces musculaires se rétablissent, l'appétit revient, la morosité s'évanouit, un sentiment de bien-être général succède à ce malaise rongeur qui rendait si déplorable l'existence des malades, et bientôt toutes les fonctions organiques rentrent, comme par miracle, dans leur état normal. »

La dose à laquelle il faut porter graduellement le sous-carbonate de fer est d'un gros par jour; mais il est très-important de ne pas cesser tout d'un coup le traitement au moment où le retour à la santé est imminent. M. *Blaud* recommande de continuer l'usage du remède aussi longtemps qu'il le faut pour dissiper les symptômes, et il regarde comme très-important pour assurer la guérison, de revenir aux doses primitives en suivant une marche inverse. En même temps qu'on soumettra les malades à cette médication, on leur prescrira pour boissons pendant le repas,

soit les eaux minérales naturelles ferrugineuses de Spa, de Passy, de Forge, coupées avec du vin, etc., soit tout simplement de l'eau ordinaire, dans laquelle on a plongé des morceaux de fer neuf, ou bien qu'on a préparée au moyen d'une poudre ferrée, dont nous avons déjà publié la formule. (*Nouv. Formul. magist.*, par Bouchardat 1840.) (1). Pour augmenter l'efficacité de ce traitement, il sera bon de prescrire en même temps des frictions alcooliques sur tout le corps, et l'usage d'une tisane légèrement stimulante, telle qu'une infusion de mélisse, d'armoise, d'hysoppe, de racine d'angélique, etc.

On peut également associer au fer d'autres toniques, tels qu'une tisane de houblon, de gentiane, de petite centaurée, de chardon béni, etc.

Dans sa thèse n° 51, 1833, M. *Ballard* dit avoir retiré des effets avantageux du tan de l'écorce de chêne ou de marronnier d'Inde. Le tannin, vanté par M. *Pezonni*, est également un excellent moyen thérapeutique de la chlorose; il peut être administré, soit associé à l'opium, au fer ou en décoction vineuse ou aqueuse, soit, ce qui est préférable, sous la forme

(1) Nous faisons préparer l'eau gazeuse ferrée de la manière suivante: $\frac{1}{2}$ sulfate de fer pur 1/2 gros—2 grammes: acide tartrique 1 gros 1/2—6 grammes: sucre 3 gros—12 grammes. Pulvériser, mêlez et divisez en 12 paquets dans du papier blanc. D'autre part, bicarbonate de soude 2 gros—8 grammes: sucre 3 gros—12 grammes, mêlez et divisez en 12 paquets égaux dans du papier bleu. On fait dissoudre séparément chacun de ces paquets dans un demi verre d'eau; on mêle ensemble les deux eaux que l'on avale au moment de l'effervescence.

de pilules, depuis 60 jusqu'à 400 grains que l'on fait prendre en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures.

La constipation qui est un symptôme aussi constant que pénible, sera combattue par les lavements et par les laxatifs. Les purgatifs pourront aussi être employés dans le même but; souvent ils déterminent une stimulation qui prend une grande part à la guérison. Le docteur *Hamilton* qui regardait la constipation comme étant la cause principale de la maladie, recommandait les pilules d'aloës et de gomme gutte, ainsi que la poudre et la teinture de jalap. La rhubarbe administrée à la dose de 6 à 15 grains, au commencement des repas, nous paraît le moyen le plus convenable, à cause de ses propriétés toniques et purgatives. On ne devra donc avoir recours aux drastiques qu'avec la plus grande réserve, et lorsque la rhubarbe et les lavements seraient insuffisants pour faire cesser la constipation. Il faudrait les rejeter tout-à-fait si la maladie était très avancée ou était compliquée d'une lésion de l'estomac, du foie ou des autres viscères. Les vomitifs, qui d'abord ont été conseillés par *Mercatus*, médecin de Philippe II roi d'Espagne (*Gyneciorum, sive de mulierum etc.* 1554), peuvent convenir quand le mal est compliqué d'un embarras gastrique. *Baillou* (*de virgin. et mulier. morb.* 1643), rapporte que tous les remèdes employés pour la guérison de la fille d'un orfèvre, âgée de 48 ans, et

affectée de chlorose avaient été sans succès; le même auteur ajoute que cette jeune malade fit une chute de voiture qui lui causa beaucoup de frayeur, mais qui donna lieu à un vomissement très-abondant de bile; dès ce moment l'appétit revint, la face reprit sa couleur naturelle et la santé fut parfaite en peu de temps. Si l'on jugeait nécessaire de recourir à l'emploi d'un vomitif, l'ipécacuanha devrait être préféré à tout autre, à cause de son action moins énergique et de la propriété tonique qu'il possède.

L'électricité conseillée par MM. *Sigaud-Lafond*, *Mauduyt*, *Nauche*, *Loudon* et quelques autres, ne doit être employée, selon nous, qu'avec circonspection et seulement après avoir rendu au sang et aux autres fluides leurs qualités physiologiques; sans cette précaution, l'électricité serait non seulement inutile mais même dangereuse, parce qu'elle augmenterait les accidents qui résultent de l'*hyperhydrémie* ou pléthore séreuse, surtout si le sang se portait à la tête ou à la poitrine.

Quoique la saignée soit proscrite par *Van-Helmont*, *Höffmann*, *Sydenhan*, *Gardien*, *Desormeaux* et plusieurs praticiens distingués, nous pensons qu'une petite saignée révulsive peut être avantageuse, lorsqu'il y a un engorgement utérin avec hémorrhagie, et dans les cas où les malades sont tourmentées par de violentes palpitations et des symptômes de pléthore séreuse trop intense. Nous terminerons en disant

que les accidents nerveux, tels que la gastralgie, la céphalalgie, la névralgie faciale, la mélancolie, etc, se dissipent ordinairement très vite par l'administration du fer et les soins hygiéniques, et n'exigent pas d'indications spéciales; nous ajouterons aussi qu'on ne devra jamais chercher à rappeler les règles qui n'auraient pas reparu d'elles-mêmes, qu'après avoir guéri la chlorose et s'être convaincu que les organes d'assimilation ont repris leurs fonctions. Dans ce but, on associera à la limaille ou au sous-carbonate de fer, les emménagogues, tels que le safran, l'aloës, l'armoise, etc. Les pilules de *Rufus*, et surtout celles de *Fuller*, à la dose de vingt grains chaque matin, pourront également être prescrites conjointement avec les pédiluves, les bains de siège, les ventouses aux cuisses et autour du bassin; enfin, la plupart des moyens que nous avons signalés en parlant du traitement de l'aménorrhée.

Si, comme le fit *Érasistrate* à la cour de *Séleucus*, roi de Syrie, on découvrait qu'une inclination amoureuse était cause de la maladie, on devrait toujours permettre le mariage en espérance, mais ne le conseiller en réalité que lorsqu'une médication bien dirigée aurait rendu la santé, qui serait à jamais assurée en suivant le précepte donné par *Hippocrate*: « *Equidem virginibus suadeo, quibus tale quid accidit, ut citissime cum viris jungantur; si enim conceperint, sanæ evadunt.* (lib. de morb. virgin.)

Pour compléter, autant que possible, ce que nous avons à dire sur la maladie qui a fait le sujet de ce chapitre, nous croyons devoir ajouter les seules analyses qu'on ait faites du sang de chlorotiques. En prenant pour point de comparaison le sang de femmes en bonne santé et en opérant sur 4,000 parties, ces analyses, dues à MM. *Fœdich* et *Lecanu*, ont fourni le résultat suivant :

Analyse de M. <i>Fœdich</i> . . .	Cruor	Sérum	Fibrine	Eau	Fer
Sang de femme saine.	424,00	86,01	23,44	736,87	8,01
idem.	144,00	39,20	25,01	752,75	9,01
Sang de chlorotique.	91,41	95,61	6,40	326,28	5,50
idem.	85,90	92,21	6,51	350,75	5,01

Analyse de M. Lecanu..... sang d'une chlorotique : eau 862, 40. globules 55, 15. albumine, matières fixes, grasses, extractives 82, 45; total 4,000. On voit, d'après les résultats obtenus par ces habiles expérimentateurs, qu'il ne reste aucun doute sur l'augmentation de l'eau et sur la diminution proportionnelle des globules et du fer dans le sang des chlorotiques.

DE LA NYMPHOMANIE OU FUREUR UTÉRINE.

On entend aujourd'hui par *nymphomanie* ou *fureur utérine* (1) le penchant exagéré, irrésistible et insa-

(1) Cette maladie est encore désignée sous le nom de *métromanie*, *d'andromanie*, *d'erotomanie*, *d'hystéromanie*, *de clitoromanie*, *de lypatie*, etc.

tible qui porte les femmes à l'aete vénérien. Cette affection, sur laquelle la plupart des auteurs de l'antiquité, entr'autres *Hippocrate*, *Galien*, *Celse*, *Arétée*, *Oribase*, *Paul d'Egine*, gardent un silence complet, a été décrite d'abord par *Soranus*, sous le nom de *μητρομανία* (*de utero et mulieb. pudendo*); puis, d'après cet auteur, par *Aétius* sous celui de *furor uterinus*, et par *Moschion* (*de affect. mulieb. cap. 28*), sous la dénomination de *satyriasis*. Les médecins qui ont écrit sur cette névrose, ne sont pas d'accord sur son siège; les uns l'ont placé dans les organes génitaux, et les autres l'ont fixé dans l'encéphale; la première opinion a été soutenue par *Soranus*, *Aétius*, *Moschion*, *Sennert*, *Louyer-Villermay*, et la seconde par *Willis*, *Sydenhan*, *Boerhaave*, *Georget*, *Dugès*, etc. Enfin, quelques auteurs modernes, entr'autres MM. *Joly* et *Rech*, professeur de Montpellier, à l'opinion desquels nous nous rangeons, regardent la nymphomanie comme étant le résultat de l'irritation simultanée du cerveau et des organes sexuels. Cette exagération morbide de l'appétit vénérien, cet *æstus eroticus*, est moins une maladie qu'un symptôme dont la manifestation exige à la fois le concours de l'encéphale et des organes auxquels se rapportent les sensations érotiques. Le point de départ est tantôt dans le cerveau et tantôt dans la matrice et ses dépendances; dans le premier cas, le mal se développe sous l'influence de causes morales